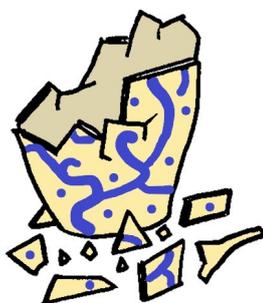


Les normes comptables :

« être responsable de » ou « produire des rapports »

Enjeu : Depuis l'introduction de normes sur le reporting environnemental et social au niveau international (DPEF : Déclaration de Performance Extra-Financière), la comptabilité est passée du statut de "rendre des comptes" à "rendre des rapports". Cela traduit une déresponsabilisation des entreprises face à leurs impacts.

- MAMAN!
J'AI CASSÉ UN VASE
EN PORCELAINÉ,
JE DOIS LE RÉCOLLER?



- NON, NON ! ECRIS-MOI
PLUTÔT UNE THÈSE
SUR LA COLLE BIO ET
LA CÉRAMIQUE DURABLE.

- Au sens large, la comptabilité peut être comprise comme l'art de rendre des comptes, elle est liée au droit avant d'être liée à l'économie.
- Les normes comptables permettent de **codifier et de stabiliser la manière dont une organisation compte**, et dont elle rend compte de sa situation et de ses réalisations.
- Les normes comptables participent à la définition des règles et des modes d'action des organisations sur le plan économique. Elles instaurent une responsabilité de l'entreprise.



Comprendre les Comptabilités Socio-Environnementales

Fiche n°3

Les normes comptables : « être responsable de » ou « produire des rapports »

- La comptabilité est l'instrument qui rend **l'organisation et ses dirigeants responsables** vis-à-vis de l'Etat, de ses salariés, de ses actionnaires, et en général de toutes les entités avec lesquelles ils ont des relations contractuelles.
- En décrivant le patrimoine de l'organisation, le bilan n'exprime pas tant une richesse que **des droits (actifs) et des obligations (passif- dettes)**.
- Les normes comptables internationales « International Accounting Standards » sont désormais émises sous le nom de International Financial Reporting Standards. **Il s'agit moins d'être responsable au sein de l'espace économique et social que d'informer des actionnaires en vue de la bonne gestion de leur portefeuille de titres.**
- Le reporting extra-financier compile des informations et les porte à la connaissance des parties intéressées. Bien que pouvant être d'application réglementaire et bien que promis à une normalisation croissante, **un rapport n'est pas l'égal d'une comptabilité normalisée**. Sa dimension informative est réelle et la dévoiler est une façon d'engager les organisations, mais seule une **comptabilité intégrée** (véritable comptabilité "générale" qui reprendrait ses droits sur une comptabilité "financière") rendra les **organisations responsables devant la société**.